

CHARTRE ETHIQUE 2023

SOCIETE NORMANDE D'OVOPRODUITS
ŒUFS ET PRODUITS D'ŒUFS

Au sein de la Société Normande d'Ovoproduits, nous suivons des principes et des valeurs pour soutenir notre développement de manière éthique et durable, en apportant dans le respect des lois une attention particulière à l'efficacité opérationnelle et à la collaboration



La présente charte expose les principes éthiques et les règles de bonnes conduite applicables à chacun d'entre nous dans l'activité de notre entreprise tant en interne qu'en externe avec l'ensemble de nos partenaires.

Cette présente permet également de rappeler les engagements de la Société Normande d'Ovoproduits afin d'assurer que nous accomplissons nos missions avec équité, intégrité à l'égard de nos collaborateurs, fournisseurs, partenaires et clients.



Les principes Ethiques et les règles de bonne conduite

- **Encourager le respect et la dignité et des droits de l'homme:**

Dans le respect des textes locaux et internationaux de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme

- **Santé et sécurité :**

Garantir un environnement de travail assurant santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social

- **Promouvoir le développement durable :**

En intégrant cette notion autant que possible dans toutes nos activités et en encourageant toutes les initiatives internes ou externes visant à améliorer la performance sociale et environnementale dans le but de réduire l'impact écologique



- **Promouvoir les démarches de bien être animal :**

La Société Normande d'Ovoproduits s'engage à accompagner ses fournisseurs dans une transition du mode d'élevage cage vers l'alternatif et à promouvoir et sensibiliser sur les démarches RSE et le bien-être animal

- **La protection des données :**

Protection de toute information confidentielle détenue dans le cadre professionnelle et la protection des données personnelles dans le respect du cadre réglementaires

- **Corruption et conflit d'intérêts :**

La Société Normande d'Ovoproduits s'engage à lutter contre la corruption en réalisant des contrôles comptables fréquents. Et mettre tout en œuvre pour éviter les situations dans lesquelles les intérêts personnels (financiers ou autres) entre en conflits avec l'entreprise



Objectifs et engagements auprès de nos salariés

- Promouvoir le dialogue social;
- S'efforcer de préserver la santé et la sécurité de nos salariés en encourageant la formation et la responsabilisation de toutes ses parties prenantes pour accroître la sécurité au travail de tous ;
- Viser à promouvoir la diversité et à ne pratiquer aucune forme de discrimination en particulier fondée sur le sexe, le handicap, la situation familiale, les préférences sexuelles, l'âge, les opinions politiques, les convictions religieuses, l'activité syndicale, les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales;
- Viser à promouvoir l'égalité des chances au sein de l'entreprise et, notamment, assurer une évolution de carrière basée sur des critères uniquement liés aux compétences et aptitudes professionnelles, sans distinction d'origine, de sexe, de coutumes, d'orientation sexuelle, de situation de famille ou de grossesse, de caractéristiques génétiques, d'appartenance, réelle ou supposée, à un groupe ethnique, une nationalité ou une race, d'adhésion à des idées politiques, d'activités syndicales ou complémentaires, de convictions religieuses, d'apparence physique, de nom, d'état de santé ou de handicap quel qu'il soit;
- Permettre à ses salariés de s'épanouir au travail;



- Encourager un climat d'ouverture, de respect et de confiance pour que chaque salarié se sente libre d'exprimer ses questions, ses idées et ses préoccupations;
- Encourager les dirigeants à instaurer un environnement de travail positif en promouvant l'esprit d'équipe et l'information régulière des membres d'équipe;
- Faire ses meilleurs efforts pour faire bénéficier à nos salariés d'un environnement de travail où la vie privée est respectée et où le juste équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est pris en compte;
- Promouvoir le respect et faire respecter les règles en matière de protection des données personnelles ou propre à l'entreprise et/ou ses parties prenantes.

Objectifs et engagement auprès de nos fournisseurs et clients

- Communiquer une information claire et transparente à nos fournisseurs et clients;
- Empêcher la diffusion d'informations erronées, l'utilisation d'informations privilégiées et les ententes sur les prix;
- S'efforcer à maintenir l'égalité de traitement entre tous;
- S'assurer que chacune des parties préserve le caractère confidentiel de toute information non publique susceptible d'influer le marché jusqu'à leur publication par les parties concernées. Plus particulièrement, les informations relatives aux résultats, prévisions et autres données financières ou les informations relatives à des plans d'achat et de vente, des offres commerciales, de nouveaux services ou savoir-faire, toutes les décisions, la perte d'un contrat ou les informations relatives à une procédure juridique ou à un litige en cours et aux ressources humaines doivent être considérées comme strictement confidentielles;
- Mettre en place des bonnes pratiques afin que les contrôles et vérifications qui s'imposent soient effectués avant de réaliser une transaction à l'internationale;



- Éviter tout conflit d'intérêt ou situation dans laquelle les intérêts personnels (financiers ou autres) entrent en conflit avec les intérêts de l'entreprise; les fournisseurs et clients s'engagent à suivre les principes éthique formalisés dans la présente charte

Ces derniers s'engagent notamment à :

- Respecter les lois et les réglementations en vigueur;
- Protéger les informations confidentielles et se soumettre à un devoir de confidentialité;
- Promouvoir l'efficacité, la confiance, la transparence et le succès de la Société Normande d'Ovoproduits;
- Agir avec intégrité, en entreprise responsable, dans le respect des réglementations en vigueur.

